



Présentation de la TUNISIE



Ici avec vous aujourd'hui en provenance de la TUNISIE



Jaweher Ben Amor

Rôle

Administrateur du budget de l'Etat

Département

Ministère des Finances Comité Général d'Administration du Budget de l'Etat

Parcours Professionnel

- Directrice générale au Comité Général d'Administration du Budget de l'Etat au Ministère des Finances Tunisien
- Chargée de la préparation et du suivi de l'exécution du budget de 3 secteurs : Ministère de l'Agriculture ressources hydrauliques et de la pêche, Ministère de l'environnement, et le Ministère de la Femme, de la famille et des séniors ;
- Membre de l'équipe du projet « PIRC » Projet Intégré de Résilience face aux catastrophes naturelles, point focal du pilier 3 portant sur la protection financière face aux catastrophes naturelles (Projet financé par La Banque Mondiale, l'Agence Française de Développement et le Budget Tunisien).

Profil du risque pour la Tunisie



Menaces de catastrophes

- La Tunisie est vulnérable aux catastrophes naturelles et au changement climatique
- Risques les plus importants incluent: Inondations, Sécheresses, Séismes
- Le changement climatique augmente la fréquence des catastrophes naturelles
- Vulnérabilité socio-économique: Economie centrée sur l'agriculture et le tourisme, urbanisation rapide, poches de pauvreté, normes de constructions non respectées et systèmes de drainage insuffisants ou obsolètes



Catastrophes majeures, le cas échéant

- Inondation dans le gouvernorat de Nabeul (septembre 2018) :les besoins de relèvement estimés à environ 299 millions de TND (106 millions d'USD). Plus de 300 logements détruits et plus de 2 500 touchés.
- Un tremblement de terre de magnitude 5,6 (sur l'échelle de Richter) le 20 février 1957 à Jendouba, perte de 13 vies, effondrement des bâtiments dans la zone située entre Bou Salem et Ghardimaou.
- Les sécheresses très fréquentes (54 % des événements catastrophiques signalés entre 1957 et 2018)
- Durant la période 1956-2010, 170 feux de forêt ,perte moyenne de 1 300 hectares par an. Cette moyenne est passée, durant la période 2011-2020, à 198 incendies causant la perte de 3 000 hectares par an.



Priorités pour les cinq prochaines années

- Définir, adopter et mettre en œuvre une stratégie nationale de financement des risques de catastrophes (stratégie FRC) qui associe instruments financiers publics et solutions proposées par le secteur des assurances
- Etablir les bases pour un développement durable des marchés nationaux de l'assurance pour transférer les risques qui menacent le pays et faciliter la mise en place d'un cadre plus complet de réponse financière, capable de répondre à un éventail de catastrophes et de pertes.

Financement des risques et assurance en Tunisie

Comment tout a commencé

Suite aux inondations de Nabeul en septembre 2018, le GT a adressé une demande à la BM et à AFD en 2019, afin d'obtenir une assistance technique et financière pour la gestion des risques liés aux catastrophes naturelles.

Cadre : **Soutien au programme gouvernemental de prévention et de lutte contre les catastrophes naturelles.**

Coût estimé du programme : 250 millions de dollars).

Composantes du programme (7 axes) : **1.Réduction des risques de catastrophes ; 2.Préparation aux catastrophes ; 3.Protection financière ; 4.Intervention d'urgence ; 5.Reconstruction.**

Axes transversaux : 6. Renforcement organisationnel, institutionnel et décentralisation des responsabilités de gestion des risques de catastrophes ; 7. Connaissance et compréhension des risques.

Projet PIRC: 4 piliers (coût de 125 millions \$, période d'exécution 2021-2027)

Impacts clés du programme

- i) Mettre en place une réponse financière optimale en dotant la Tunisie d'une stratégie FRC associant mécanisme public (fonds budgétaire) et solutions assurantielles (assurance obligatoire CAT NAT dans 5 ans),
- ii) Mettre en place des réformes légales et réglementaires et institutionnelles pour développer la réponse financière et renforcer sa gouvernance face aux risques des catastrophes naturelles ;
- iii) Développer des systèmes de gestion des données et des outils de modélisation des risques pour éclairer la prise de décision
- iv) sensibiliser, vulgariser, communiquer sur les instruments de financement des risques de catastrophe

Les défis clés

- i) **Exposition accrue aux risques** : Inondations, sécheresses et incendies menacent des zones vulnérables en raison d'une urbanisation mal maîtrisée et d'une dégradation environnementale.
- ii) **Contraintes financières** : Le manque de fonds dédiés et la pression budgétaire limitent la capacité de réponse post-catastrophe.
- iii) **Mécanismes limités de couverture des risques** : Peu de solutions d'assurance ou d'instruments financiers innovants (obligations catastrophes, fonds mutualisés).
- iv) **Gouvernance fragmentée** : Coordination insuffisante entre acteurs et décentralisation limitée des compétences.
- v) **Faiblesse des systèmes d'anticipation** : Données limitées, cartographie des risques incomplète et alertes précoces peu performantes.

Les ambitions futures : doter la Tunisie d'un système FRC robuste, combinant prévention, protection financière et réaction rapide, afin de réduire les pertes humaines et économiques liées aux catastrophes naturelles. Booster le marché des assurances et mettre les bases pour les instruments financiers innovants, Ce ci s'inscrit dans une vision plus large de développement durable et de résilience climatique.

Les objectifs de la semaine : Renforcer les compétences des acteurs tunisiens, présenter les outils techniques et financiers, faciliter l'échange d'expériences internationales et les bonnes pratiques en matière de couverture des risques climatiques,